



## CONF/PRES/SPEECH(2018)02

### Présentation des résultats de la [session de janvier 2018](#) et informations sur les activités à venir au Groupe de Rapporteurs sur la Démocratie (GR-DEM)

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Délégués des Ministres,

Je suis heureuse de pouvoir partager avec vous les résultats de la session d'hiver de la Conférence des OING, qui a eu lieu du 22 au 26 janvier 2018. Le 24 janvier cette année, le [nouveau Bureau](#) a été élu, composé de 4 Vice-présidents, dont une Vice-présidente chargée d'égalité et de 3 rapporteurs. J'ai également le plaisir de vous annoncer que j'ai été élue pour un deuxième mandat à la Présidence de la Conférence des OING. Mon souhait reste toujours le même, voir cette organisation se développer, pouvoir répondre d'une manière constructive aux défis auxquels sont confrontées les ONG au sein des Etats membres et les ONG internationales, ainsi que de renforcer les normes et standards du Conseil de l'Europe.

Pendant ces trois dernières années, nous avons tous observé le changement progressif du contexte socio-politique. Le rétrécissement de l'espace civique dans les pays membres du Conseil de l'Europe est un phénomène réel, le droit à la liberté d'association, le droit d'exprimer des opinions, le droit à la participation ont besoin d'être davantage pris en considération par la Conférence des OING et le Conseil de l'Europe dans son ensemble. Dans ce contexte, je me donne comme objectif de renforcer l'impact de nos travaux, en renforçant et en soutenant la société civile au sein des Etats membres. Cette dernière doit se relever, même si dans certains contextes l'état de droit est altéré, lorsque l'exercice des droits et des libertés est sanctionné par des peines d'emprisonnement ou toute autre sanction compromettant les droits et les libertés fondamentales.

Madame, Monsieur, à l'heure où la montée du populisme met en crise les démocraties libérales, il convient de souligner l'importance des liens que le Conseil de l'Europe entretient avec la population des Etats membres. Ceci est le rôle de la Conférence des OING, qui est au plus près des réalités du quotidien des citoyens de nos pays. Mon souhait est de poursuivre nos échanges de vues, que les représentations permanentes continuent de contribuer au débat sur la situation des ONG dans les pays membres. C'est seulement en identifiant nos points d'accord et de désaccord que nous favoriserons le cheminement dans la recherche de solutions appropriées et durables. Ce dialogue continuera également avec l'Assemblée Parlementaire et le Congrès, car nous mesurons l'importance des parlements nationaux et des élus locaux notamment en ce qui concerne les initiatives législatives et la participation civile au processus décisionnel.

A ce titre, l'audition sur le rétrécissement de l'espace civique à laquelle j'ai participé aux côtés du Commissaire aux droits de l'homme, organisée par la Commission des affaires juridiques et droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire lors de sa dernière session, montre son importance car elle permet de coordonner les efforts des différents institutions et organes du Conseil de l'Europe

Le projet de la plateforme centrée sur la liberté d'association), que j'ai mentionné lors de mon échange de vues avec les Délégués en novembre 2017 et qui a suscité l'intérêt de

plusieurs représentations permanentes, est en préparation. Nous travaillons actuellement avec les experts pour solidifier les critères objectivables quant à l'analyse des alertes provenant des ONG afin que la plateforme puisse permettre de mesurer le phénomène et d'établir le dialogue avec les autorités publiques à la base des arguments juridiquement fiables. J'espère pouvoir très prochainement présenter ce projet aux représentations permanentes qui ont manifesté l'intérêt à l'égard cette plateforme.

Je voudrais également vous informer que la Conférence des OING a adopté l'expression « droits humains » en lieu et place de « droits de l'homme » dans les écrits et travaux de la Conférence. Avec l'espoir que ceci inspirera d'autres institutions du Conseil de l'Europe afin d'adopter l'approche linguistique non discriminatoire envers les femmes dans toutes les langues utilisées et particulièrement dans une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe. Nous avons également adopté une Recommandation relative à la proclamation du socle européen des droits sociaux par l'Union européenne et demandant, à cet effet à l'Union européenne et à ses Etats membres d'adhérer à la Charte sociale européenne révisée en tant que « constitution sociale de l'Europe »<sup>1</sup> et, en tant que feuille de route pour promouvoir la garantie effective des droits sociaux pour tous.

A la base des recommandations du GRECO, la Conférence continue son travail sur le code de conduite que nous espérons présenter à l'adoption en juin.

La Conférence des OING a discuté la situation des ONG en [Estonie](#) et en [Serbie](#). Je remercie les Ambassadeurs de ces deux pays d'avoir présenté les commentaires aux rapports de la Conférence suite aux visites effectuées. Lors de la réunion plénière, nous avons présenté également deux avis du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG : l'un sur la liberté d'association en Turquie [\[en\]](#) [\[tr\]](#) et celui relatif aux changements législatifs actuellement en discussion en Roumanie [\[en\]](#). Je tiens à remercier l'Ambassadeur de la Roumanie pour le dialogue et les éclaircissements qu'il a pu apporter. Nous continuerons à suivre le développement de la situation.

Je voudrais vous informer que la Conférence des OING souhaite effectuer les prochaines visites en « L'ex-République yougoslave de Macédoine », au Royaume-Uni et en Arménie. Les contacts avec les représentations permanentes de ces pays ont été établis et j'aurai un grand plaisir à rencontrer les Ambassadeurs pour discuter l'objectif et le programme plus en détail.

Lors de sa réunion plénière, la Conférence des OING a tenu un échange de vues avec la Commissaire aux droits de l'homme nouvellement élue, nous avons également accueilli la représentante de l'Agence des droits fondamentaux de l'UE qui a présenté le rapport sur les défis actuels des ONG travaillant pour les droits humains.

Deux événements courts ont été organisés, un [side-event sur 'Défenseurs des droits de l'Homme dans la sphère du Conseil de l'Europe: défis actuels et nouvelles réponses'](#) et un [débat sur la situation du respect des droits des personnes LGBTI](#), avec la participation des OING et pour les deux événements des rapporteurs de l'Assemblée parlementaire.

En juin, la Conférence des OING adoptera son plan d'action pour les années 2018-2021. Il sera basé entre autres sur les feuilles de routes des commissions thématiques de la Conférence des OING. Je remercie l'Ambassadeur d'Irlande pour sa contribution à la première réunion de la commission « droits humains » de la Conférence des OING. C'était un départ réussi. Les thématiques qui seront travaillées au sein des commissions reflètent la diversité des OING membres : la liberté d'association et d'expression, la protection des

---

<sup>1</sup> Avis du Secrétaire Général sur le Socle européen des droits sociaux. <https://go.coe.int/5Te2N>

défenseurs et la surveillance démocratique exercée par les ONG, l'accès aux droits (Commission droits humains), la participation civile aux décisions politiques, la prévention et la lutte contre la corruption et le renforcement de la cohésion sociale (Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux), la contribution au programme des cités interculturelles et celui des itinéraires culturels, le droit à l'éducation tout au long de la vie et l'exercice de la citoyenneté numérique (Commission éducation et culture). L'égalité, la jeunesse et la migration sont intégrés dans l'ensemble des travaux de la Conférence des OING.

Nous avons également invité une quarantaine d'ONG nationales à alimenter le travail de la Conférence sur l'environnement numérique, des initiatives et outils numériques très novateurs ont été présentés.

Lors de sa réunion plénière, la Conférence des OING a été informée de la crise budgétaire dans laquelle se trouve actuellement le Conseil de l'Europe. La Conférence des OING est également consciente des efforts que le Comité des Ministres et le Secrétaire Général déploient pour trouver une solution diplomatique à cette crise. La Commission permanente de la Conférence des OING a adopté une déclaration qui vous sera adressée très prochainement sous forme de lettre et qui appelle les Etats membres à une plus grande solidarité vis-à-vis du Conseil de l'Europe afin de combler ce déficit et de financer les besoins non couverts.

Enfin, je tiens à remercier le Comité des Ministres de son investissement en faveur des OING et en faveur de la Conférence des OING en tant qu'un des piliers et organe du Conseil de l'Europe mais avant tout en tant qu'acteur démocratique incontournable visant à renforcer la mise en œuvre des droits et standards promus et défendus par le Conseil de L'Europe.

Je vous remercie